



Procès-verbal
Le vendredi 1^{er} juin 2001 - n° 31

10 heures

Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Cliche, ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 33 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2001.

(Dépôt n° 300-20010601)

1^{er} juin 2001

M. G. Baril, ministre d'État aux Régions, dépose :

Les états financiers de Sidbec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2000.

(Dépôt n° 301-20010601)

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, dépose :

Un document énonçant la politique québécoise de la jeunesse intitulé : *La jeunesse au cœur du Québec*.

(Dépôt n° 302-20010601)

Dépôts de rapports de commissions

M. Rioux (Matane), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 31 mai 2001, a étudié en détail le projet de loi :

n° 5 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie – rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 303-20010601)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 29 et 30 mai 2001, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 31, Loi modifiant le Code du travail, instituant la Commission des relations du travail et modifiant d'autres dispositions législatives.

(Dépôt n° 304-20010601)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

1^{er} juin 2001

À la demande de M. le Président, Mme Loïselle (Saint-Henri–Sainte-Anne) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Chevrette, ministre des Transports, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 16 mai 2001, que monsieur Michel Jean, directeur de portefeuille à la vice-présidence au Développement des coopératives et de l'économie sociale de Garantie Québec, a expédiée à monsieur Guy Marcoux de Régionnair inc., concernant le soutien financier accordé à Régionnair par Investissement Québec depuis septembre 2000.

(Dépôt n° 305-20010601)

Copie d'une lettre, en date du 18 mai 2001, que monsieur Jacques Cleary, président de GAMAC Aviation Québec Labrador, a expédiée à monsieur Guy Chevrette, ministre des Transports du Québec, concernant les services offerts par Aviation Québec Labrador sur la Basse-Côte-Nord.

(Dépôt n° 306-20010601)

Motions sans préavis

Mme Goupil, ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne, à l'occasion de la fin de son mandat comme présidente de la Fédération des femmes du Québec, la contribution exceptionnelle de madame Françoise David, pour l'avancement de la cause des Québécoises.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

1^{er} juin 2001

M. Benoit (Orford) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine canadienne de l'environnement du 3 au 9 juin, semaine où les Canadiens et Québécois seront invités à se rappeler l'importance pour chacun de l'effort quotidien à faire pour améliorer notre environnement.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Carrier-Perreault, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin d'étudier en détail le projet de loi n° 12, Loi modifiant de nouveau la Loi sur l'aide financière aux études ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 173, Loi sur la sécurité civile ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de conclure ses consultations particulières sur le projet de loi n° 24, Loi sur les sociétés de transport en commun, et de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur les transports et la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

1^{er} juin 2001

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le jeudi 31 mai dernier, sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 29, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit maintenant adopté.

À 11 h 30, M. Pinard, vice-président, suspend les travaux.

La séance reprend à 12 heures.

Le débat se poursuit sur la motion portant adoption du principe du projet de loi n° 29.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

À 13 h 03, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

1^{er} juin 2001

La séance reprend à 15 h 07.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 29, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit maintenant adopté.

Au cours du débat, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Williams (Nelligan) dépose :

Trois cahiers à anneaux contenant des copies de lettres expédiées par des citoyens de Baie d'Urfé à monsieur Bernard Landry, premier ministre du Québec, concernant les conséquences de l'implantation du projet de loi n° 170, Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, sur la Ville de Baie d'Urfé.

(Dépôt n° 307-20010601)

Le débat se poursuit.

À 18 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 06.

1^{er} juin 2001

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 29, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale, soit maintenant adopté.

M. Paradis, leader de l'opposition officielle, soulève une question de Règlement par laquelle il demande si les prises de position publiques du vice-président, M. Brouillet, sur le sujet en discussion l'empêche de présider les travaux de l'Assemblée sur ce sujet.

À 22 h 25, M. Brouillet, vice-président, suspend les travaux à loisir.

La séance reprend à 22 h 47.

M. Brouillet, vice-président, prend la question en délibéré et, en conséquence, à 22 h 52, il lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 5 juin 2001, à 10 heures.

1^{er} juin 2001

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 1^{er} juin 2001, à 12 h 05, à son bureau au Palais de Justice, en présence de M. Arsenault, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Paul-Arthur Gendreau, administrateur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 160 Loi concernant la Bibliothèque nationale du Québec et modifiant diverses dispositions législatives ;

n° 177 Loi sur les géologues.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU